

1. ASPECTS PRATIQUES DE LA RECHERCHE GEOGRAPHIQUE EN AFRIQUE
FRANCOPHONE ET PLUS PARTICULIEREMENT AU CONGO

par Pierre VENNETIER (Géographe)

--:--:--:--

Comme ailleurs, la recherche géographique dans les pays francophones d'Afrique comprend deux stades :

- inventaire et analyse des documents écrits disponibles.
- enquête sur le terrain.

Mais le milieu particulier où elle doit s'exercer lui impose le respect de certaines règles, et une orientation qu'il est utile de rappeler ici.

I - La recherche des documents écrits.

Les documents écrits sont moins nombreux qu'en Europe, et revêtent des formes différentes. Ils sont souvent très dispersés, et dans bien des cas, leur état de conservation laisse à désirer.

Il en existe deux types principaux : les documents imprimés (livres et articles de revues ou de bulletins), et les documents non-imprimés, généralement des rapports à diffusion restreinte, plus ou moins étoffés, dans lesquels sont consignées des données brutes, ou semi-élaborées.

A - Les documents imprimés.

Il est possible de les classer en cinq groupes principaux.

1. Les livres et ouvrages divers.

Outre les ouvrages récents, traitant d'un sujet général ou régional, et à propos desquels il est inutile d'insister, il est indispensable de lire

les récits de voyages ou d'explorations, écrits par les acteurs ou les contemporains de la pénétration du continent. Les descriptions qu'ils donnent contiennent souvent beaucoup d'indications ou de détails d'ordre géographique, permettant la comparaison entre situation ancienne et situation actuelle.

La chronologie des événements peut être trouvée dans les ouvrages historiques (Histoire de la Colonisation, par exemple).

2. Journaux Officiels et publications administratives.

Le J.O.R.F., ou les Journaux Officiels des divers territoires colonisés contiennent des quantités de détails sur l'organisation administrative, le fonctionnement des Services ; on y trouve les décrets accordant les concessions urbaines ou rurales. Ils comportent parfois une partie statistique où se trouvent consignées des données difficiles à se procurer aujourd'hui (démographie, trafic portuaire, production agricole, etc...). On peut consulter également le "Bulletin Administratif".

Il a paru également pendant les premières années du XXe siècle un "Bulletin de Colonisation Comparée" ; des articles d'inspiration officielle y faisaient le bilan des actions régionales ou des actions d'ensemble en vue du développement, dans les différents systèmes adoptés par les Français, les Anglais, les Espagnols, les Portugais, les Allemands, en Afrique Noire.

3. Revue géographique ou de voyages.

Les plus anciennes contiennent des récits de voyages et des descriptions ethno-démographiques souvent très précises. Parmi d'autres, citons : le Bulletin de la Société de Géographie de Lille, le Tour du Monde, les Annales des Voyages, les Nouvelles Annales des Voyages, la Revue Maritime.

Celles qui paraissent aujourd'hui sont plus techniques, et il est inutile d'insister sur leur intérêt : Cahiers d'Outre-Mer, Bulletin de la Société de Géographie, B.A.G.F., Bulletin de la Sté Royale de Géographie (belge), Encyclopédie Mensuelle d'Outre-Mer, etc...

4. Revue africanistes et publications statistiques.

Une source importante de documentation est constituée par le "Bulletin du Comité de l'Afrique Française", qui publiait, outre des articles, des rapports officiels et des statistiques. Le Bulletin des Missions et les Annales des Pères du Saint Esprit ont évidemment une orientation particulière. Certaines revues sont polyvalentes, comme les "Cahiers Encyclopédiques d'Outre-Mer" ; d'autres sont spécialisées, telles : Le Bulletin

Agricole du Congo, Le Bulletin de l'INEAC, Bois et Forêts des Tropiques.

Des articles géographiques paraissent dans les publications des instituts de recherche (ORSTOM, IFAN), dans les Cahiers d'Etudes Africaines (IPHE), dans Zaïre, dans les publications de l'Institut Royal des Sciences d'Outre-Mer (autrefois IRCB) (classe des Sciences humaines).

Les Services Economiques publiaient avant 1960 un Bulletin d'Informations Economiques et Sociales, ou un Bulletin Statistique (territorial ou fédéral), parfois un Annuaire Statistique. Les Services de la Statistique ont pris la suite dans les divers Etats. On trouve encore des données chiffrées ou de courtes études dans les Bulletins de la Caisse Centrale ou ceux des Chambres de Commerce.

5. Revue et Journaux locaux.

Leur intérêt est très inégal. Ils sont cependant à consulter.

B - Les documents non-imprimés.

Il s'agit essentiellement des rapports élaborés aux divers échelons de l'administration, et dont certains constituaient autrefois de véritables monographies.

1. Rapports de l'administration générale.

Tout fonctionnaire local (chef de district, chef de subdivision, chef de région) devait adresser à son supérieur hiérarchique un rapport de tournée et un rapport à périodicité variable (mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle). Aujourd'hui, sous-préfets et préfets font également des rapports destinés en définitive au Ministère de l'Intérieur. Le contenu théorique en est le suivant :

a) Un rapport "politique" comprenant un exposé de la situation politique (atmosphère générale, chefferies, élections, police, etc...) et de la situation démographique, d'après les dénombrements et recensements que constituent les "Monographies de Villages". Les possibilités d'exploitation de celles-ci ont été étudiées par Monsieur SAUTTER dans un article paru dans le "Bulletin de l'I.E.C.". Les mieux faites permettent d'obtenir des renseignements d'ordre démographique (classes d'âge, natalité, lieux de naissance, migrations internes et externes). Les données sont toujours à utiliser avec prudence ; leur valeur est à discuter.

b) Un rapport économique : nature et superficie des cultures traditionnelles et des cultures commerciales, situation du commerce et des transports, indications ethno-sociologiques, tableaux de production, notices sur les Sociétés, plans d'action, étude des revenus monétaires, etc...

L'intérêt de ces rapports est très variable selon les cas. Les plus récents se réduisent souvent à quelques feuillets dactylographiés, d'un très maigre secours.

2. Rapports de Services spécialisés.

Un système de rapports, identique à celui de l'Administration Générale, avait été introduit dans divers Services. Lorsqu'on peut disposer d'une collection suivie, elle aide à comprendre l'évolution interne d'une région ou d'un pays. Les plus intéressants émanaient (et émanent encore) des Services suivants :

a) Service de l'Agriculture : rapports des moniteurs d'agriculture, des chefs de secteurs des chefs de région, des Services centraux : action locale, commercialisation, distribution de plants, etc... Des rapports non périodiques dressent un bilan concernant un produit particulier : cacao, café, sisal, bananier, palmier... Par contre, la production vivrière traditionnelle y est en général ignorée.

b) Service des Eaux & Forêts : rapports annuels par régions et pour tout le pays sur l'exploitation forestière, les permis de coupe, les opérations de reboisement, la situation des entreprises, la production et les exportations, etc... Rapports occasionnels aussi sur tel ou tel point particulier (étude forestière, essais de sylviculture).

c) Services gérant des voies de communication : chemins de fer, ports, voies navigables : données sur le trafic, le matériel, les travaux, les investissements.

d) Services des Mines, des Travaux Publics, Enseignement, I.G.N.... publient aussi des rapports annuels.

3. Rapports des Inspecteurs Généraux.

Avant l'indépendance des Etats d'Afrique Noire, le passage plus ou moins fréquent d'Inspecteurs Généraux de l'Administration donnait lieu de leur part à des rapports parfois très gros, faisant le point de la situation dans le domaine qui leur était assigné (T.P. E.&F. Agriculture, Santé...).

4. Rapports annuels du Conseil Economique et Social.

Dans certains Etats, le Conseil publie un rapport faisant la synthèse de la situation d'ensemble à l'échelon national. On y trouve des indications sur le Plan de Développement, les statistiques de production, les orientations de la politique économique...

C - Les Archives.

On y retrouve les rapports ou copies des rapports cités plus haut, la correspondance administrative, des cartes, des plans... Où sont les principales ?

1. A Paris.

Archives de l'ancien Ministère de la F.O.M. (rue Oudinot, du Ministère de la Marine, des Pères du Saint Esprit (rue Lhomond ; autorisation préalable à demander).

2. A Aix-en-Provence.

Archives de l'ancien Gouvernement Général de l'A.E.F. évacuées en 1960. Emballées dans plusieurs dizaines de caisses, elles sont sans doute. inaccessibles pour assez longtemps (non déballées, non classées).

3. Dans les chefs-lieux et les capitales.

Archives des Etats : faute de personnel spécialisé, elles sont souvent abandonnées ; elles ont été en partie dispersées, égarées ou détruites, ou sont devenues inaccessibles pour des motifs locaux.

Archives régionales : la plupart du temps en mauvais état, surtout dans les petits chefs-lieux de brousse, où l'humidité et les insectes font des ravages rapides. Quand elles subsistent, elles sont souvent très intéressantes (rapports anciens, cartes ou croquis).

Archives diverses : des services administratifs, des mairies, des évêchés, des Chambres de Commerce. Elles doivent être dépouillées chaque fois que possible. Par exemple, chaque Société d'exploitation minière avait son dossier au Service des Mines ; on y retrouve les statistiques de production, les chiffres concernant la main d'oeuvre, les rapports d'inspection, les bilans financiers, etc...

En définitive, il existe encore une masse considérable de documents, où la recherche doit être menée avec patience ; c'est un travail très long et parfois décevant quand les résultats obtenus sont maigres ; mais il est indispensable pour la compréhension de la situation actuelle.

II - L'enquête sur le terrain.

Où qu'elles soient menées, les enquêtes sur le terrain posent des problèmes plus ou moins aigus d'ordre matériel, administratif, psychologique, etc...

A - Les problèmes matériels.

Ils se posent surtout dans le cas des tournées, et de façon différente selon les pays et les régions. La présence d'un chauffeur-mécanicien libère le chercheur des soucis essentiels, mais ne le dispense pas de prendre certaines précautions qui lui évitent des désagréments.

1. Problèmes de véhicules. La nature du véhicule dépend de l'état général des routes et de l'infrastructure en matière de services. Ainsi, au Congo, il est exclu d'utiliser autre chose qu'un engin semi-lourd, de type deux-ponts ; il faut prévoir des pièces de rechange pour les pannes les plus courantes (bougies, vis platinées, courroie de ventilateur, joints, bobine, pneus et chambres à air...), de l'outillage de réparation, du matériel de désenlèvement (tire-fort, câble, pelle-pioche, plaques d'envol), une matchette ou une hache.

2. Problème d'équipement. Il est résolu selon les goûts et les habitudes de chacun ; mais un minimum indispensable évite de mauvaises surprises, lorsque le chercheur ne trouve sur place aucune structure d'accueil.

- Matériel mobilier : lit, moustiquaire, table, chaise, seau en matière plastique ou en toile, réchaud et lampe à gaz.
- Alimentation : caisse popote ou valise de camping, filtre-bougie pour l'eau, gourde. Ravitaillement plus ou moins abondant selon la durée de la tournée.
- Logement : les cases "de passage" n'existent pratiquement plus. On peut aisément louer ou obtenir une case de type traditionnel, pour un prix modique.
- Vêtement : vêtements en nylon facilement lavables, ou vêtements de type militaire. Chaussures souples et imperméables.

3. Problèmes de santé. Le climat tropical n'a rien de meurtrier, et le foie est moins sensible à la chaleur qu'à l'abus de certaines boissons que celle-ci entraîne parfois... On ne porte plus le casque "colonial" ce qui n'exclut pas l'utilité du chapeau pour les longues stations au soleil ; on peut ne

pas faire bouillir toute l'eau qu'on boit, et ne pas désinfecter au permanganate les légumes qu'on mange ! Certaines craintes sont ridicules, mais certaines fanfaronnades le sont aussi : les moustiques infectés, les amibes et les glossines ne sont pas des inventions ; une élémentaire prudence veut donc qu'on prenne de la nivaquine avec régularité, et qu'on filtre l'eau qu'on boit en brousse. Une amibiase ou une filariose sont très longues à guérir...

B - Les problèmes psychologiques.

Quel que soit le type d'enquête qui est mené, il existe un certain nombre de règles à respecter, qui découlent des conditions psycho-sociologiques où vit la société traditionnelle, et de l'évolution politique des dix dernières années.

Il est indispensable de respecter la hiérarchie politico-administrative ; avant toute enquête, des contacts doivent être pris avec les autorités officielles à l'échelon le plus élevé ; les autorisations obtenues, répercutées à l'échelon local, faciliteront la besogne. Il est non moins indispensable de respecter, autant que faire se peut, la hiérarchie coutumière, à l'intérieur de laquelle les nuances sont nombreuses et parfois subtiles : tel chef doit être visité avant tel autre, sous peine de palabres interminables.

Le choix d'un informateur-interprète est primordial : son appartenance ethnique commande les questions de langue, de familiarité avec les individus, de connaissance préalable des problèmes. Il est bon d'insister aussi sur le but désintéressé d'une enquête, auprès de gens qui subodorent aisément des motifs fiscaux sous le questionnaire le plus anodin.

Attitude vis-à-vis des Européens ; ils sont souvent prêts à rendre service ou à accueillir le chercheur, au nom d'une hospitalité qui se dément rarement. Mais celle-ci n'est pas un devoir : il est bon de le garder présent à l'esprit. Ceux qui habitent en brousse depuis longtemps ont souvent une connaissance précieuse du milieu, qui peut éviter des erreurs et rendre de grands services ; ceci est particulièrement vrai pour les Missionnaires.

Il est maladroit d'exprimer en leur présence des jugements tranchants, et de contester leurs propres opinions, si péremptoires soient-elles : la science infuse n'est le privilège de personne...

Attitude vis-à-vis des Africains: Il est bon de garder présent à l'esprit :

- que leur méfiance est légitime,
- qu'ils ont leurs problèmes et leurs occupations, et ne sont pas à la disposition du chercheur,
- que leur conception de l'existence et du bonheur est parfaitement légitime ; la supériorité d'une civilisation différente n'est pas évidente.

Au cours de l'enquête elle-même, quelques précautions évitent bien des déboires :

- ne poser que des questions simples, exigeant si possible une réponse par oui, non, ou un chiffre. Il vaut mieux poser 10 petites questions qu'une seule grande qui les résumerait toutes.
- les recouplements sont indispensables, la même question étant posée à plusieurs.
- éviter les questions qui suggèrent les réponses, car l'enquêté répond volontiers dans le sens qui lui paraît souhaité.
- être immensément patient : l'Afrique Noire vit à un autre rythme que le nôtre, et il faut savoir perdre du temps... pour en gagner.
- ne jamais s'engager sur le terrain brûlant de la politique : il ne fait pas partie du domaine de la recherche scientifique.